



C'ÉTAIT IMPOSSIBLE, C'EST POUR CELA QU'ILS L'ONT FAIT !



Le SNECA, la CFDT FGA, FEC FO et SUD CAM,
n'écoutant que l'intérêt des salarié(e)s, **signent
un accord à l'unanimité :**

=> Un accord permettant, pour 2020, une augmentation
générale de la rémunération conventionnelle (RCE-RCI-
RCC) de **+ 0,80 %**, avec un **minimum de 250 € annuels.**

Avec la prime PEPA généralisée de 700 € (dont le versement intervient dans le
courant du 1er semestre 2020), et avant l'attribution des augmentations
individuelles (enveloppe à hauteur de 1 % minimum des
rémunérations), voilà la juste récompense du travail fourni
par les 73.000 salarié(e)s de la branche professionnelle.

Après les 0,30 % décevants
de 2019, c'est un beau début
d'année pour le dialogue social



VOUS POUVEZ COMPTER
SUR LE SNECA, PREMIÈRE
ORGANISATION SYNDICALE DE
LA BRANCHE, POUR DÉFENDRE VOS
INTÉRÊTS !